

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Visas d'entrée en France : comme un goût d'inachevé

S.A.M.  
Libreville/Gabon

Une récente interview du nouvel ambassadeur de France au Gabon, Alexis Lamék, (L'Union du 19 octobre) a permis de rassurer sur un point : l'Hexagone n'a pas fermé ses frontières aux ressortissants gabonais. Une déclaration qui semble s'opposer à l'impression générale d'autorités françaises qui rejettent presque systématiquement les dossiers qui leur sont présentés.

Selon le diplomate français, les frontières de l'Hexagone sont restées ouvertes pour 1 765 étudiants gabonais en 2020. Depuis le début de la campagne 2021-2020, 1 100 visas ont été délivrés. Ces chiffres se justifient par la situation sanitaire provoquée par le nouveau coronavirus. La délivrance des visas a été légèrement durcie pour le Gabon et les autres pays pour cela. Il a également indiqué que l'évolu-

tion de la pandémie déterminera l'allègement ou non des mesures restrictives. Mais la Covid-19 est-elle un argument suffisant ? Dans tous les cas, tout cela est discutable. Ce sentiment aurait été justifié si dans son plaidoyer, puisque les données relatives aux étudiants gabonais ont été brandies comme un justificatif, la présentation des autres situations avait été faite. Notamment les visas délivrés pour raisons sanitaires. Car, le coronavirus n'a pas mis un terme au besoin, pour de nombreux compatriotes, de se faire soigner dans des structures spécialisées. Et la restriction temporaire des déplacements vers l'Union européenne ne peut pas tout justifier.

De même, Alexis Lamék aurait pu saisir cette occasion pour expliquer pourquoi tant de dossiers sont rejetés. De tordre le cou, du moins pour un moment, à des rumeurs tournant autour de la délivrance des visas pour la France.



Selon Alexis Lamék, nouvel ambassadeur de France au Gabon, l'Hexagone n'a pas fermé ses frontières aux ressortissants gabonais.

## Sinopharm et Sputnik, les mal-aimés?



Que doit faire le demandeur de visa si d'aventure il a déjà reçu le vaccin chinois ou russe ?

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

ALEXIS Lamék a indiqué que seules les personnes, en provenance du Gabon, présentant un schéma vaccinal complet pourraient bientôt se rendre en France sans justifier de motifs impérieux ou subir l'auto-isolément obligatoire. En somme, seules des personnes ayant, en fonction des vaccins disponibles sur le territoire, reçu le nombre de doses recommandées pour chaque sérum retrouveront un semblant de liberté. Pourtant, il demeure une subtilité sur laquelle l'ambassadeur français a évité de revenir. Suscitant plus de questions que de réponses.

En effet, le diplomate n'a pas expliqué si le vaccin Sinopharm figurait toujours sur la liste noire des autorités françaises, et si l'inoculation de ce sérum était un motif de refus d'un visa court séjour notamment. Pour mieux comprendre la situation, il faut se rendre sur la page de TLS contact, la plate-forme qui permet de prendre rendez-vous avec l'ambassade de France au Gabon. On y lit : "Seuls les vaccins reconnus par l'Autorité européenne du médicament (AEM) sont recon-

nus par la France : Pfizer, Moderna, Vaxveria/AstraZeneca, Covishield et Johnson&Johnson. Le vaccin chinois (Sinopharm) et russe (Sputnik V) ne sont pas reconnus comme valides. Par ailleurs, un schéma vaccinal est attesté complet selon les conditions suivantes : 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ; 28 jours après l'injection pour le vaccin Johnson&Johnson ; 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19". Une publication qui date du 9 septembre passé.

Quand on sait que le vaccin chinois est largement administré au Gabon et qu'il a été reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en mai-juin passé, on est forcément surpris de se rendre compte qu'il est un élément déterminant dans la délivrance d'un visa court séjour en France.

Que doit faire le demandeur de visa si d'aventure il a déjà reçu le produit chinois ou russe ? Est-ce pour cela que de nombreux dossiers sont rejetés ? Les Français qui ont utilisé Sinopharm, lors d'un séjour en Chine, sont-ils soumis à ces drôles de conditions ? Cette interview n'a pas mis fin aux interrogations.

## Brèves OCTOBRE ROSE : L'UFPDG ET LA MAIRIE D'AKANDA SENSIBILISENT

Dans le cadre de la campagne Octobre rose, l'Union des femmes du Parti démocratique gabonais (UFPDG), en collaboration avec la mairie du 1er arrondissement de la commune d'Akanda, a organisé, le 16 octobre dernier, au stade d'Angondjè, une sensibilisation sur le cancer du col de l'utérus. Le secrétariat général adjoint chargé de l'UFPDG a organisé cette rencontre afin d'encourager, non seulement les femmes du PDG, mais également, toutes les Gabonaises à se faire dépister.

## ASSAINISSEMENT : EN AVANT AU 2E ARRONDISSEMENT

Une opération de salubrité a été menée dans le 2e arrondissement de la commune de Libreville par l'Association sportive des frères unis (ASFU), présidée par Armand Nguema Nze Ndong, afin de débarrasser cette partie de la ville des hautes herbes, des immondices et de nombreux détritus. Au centre de cette action, le complexe scolaire "Petit Cœur" qui accueille plusieurs dizaines d'enfants n'a pas manqué de saluer l'acte posé par la structure associative qui lui permet maintenant de les recevoir dans un espace désormais dépourvu d'insalubrité.

## DÉCORATION : LA FÉGASA HONORE SES PIONNIERS

La Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fégasa) a procédé aux décorations de six de ses agents, le 15 octobre écoulé. Lesdits agents avaient comptabilisé entre 10 et 25 ans de service au sein de la structure. Une première depuis la création de cette fédération il y a 45 ans. Le président de la Fégasa, Crépin Gwodog, a rappelé l'importance de cette reconnaissance à ces employés qui consacrent plus de temps à leur lieu de travail que dans leurs familles respectives.

Par A.N, ENA & AEE

## Le clin d'œil de Lybek

